

Le 31 mars 2008

Activa Capital actionnaire majoritaire du groupe Bruno Saint Hilaire

Le groupe de prêt-à-porter Toulousain, Bruno Saint Hilaire réorganise son capital suite au terme du LBO de ses actionnaires de référence CDC et la banque de Vizille. Le groupe Bruno Saint Hilaire est maintenant détenu majoritairement par Activa Capital (70 %) et le fonds financier toulousain IRDI (10 %), le solde étant détenu par les dirigeants et les cadres de l'entreprise.

Cette nouvelle composition a pour objectif de permettre la création d'un groupe de référence dans l'habillement homme et femme.

Dominique de La Tournelle, président du directoire et Nicolas Roux directeur général, conduisent le groupe dans cette nouvelle phase de développement. La PME, forte de plus de 150 salariés a conclu l'année 2007 avec un chiffre d'affaires de 42 millions d'euros. A horizon 5 ans, le groupe compte doubler son chiffre d'affaires grâce à cette nouvelle stratégie d'entreprise.

Crée en 1973, Bruno Saint Hilaire conçoit en France, fabrique en Europe et vend dans le monde des collections homme et femme résolument différentes ; en rupture avec les codes imposés par une mode éphémère.

La marque s'est construite dès l'origine sur une idée différente, innovante qui lui a permis de développer son ADN « le vêtement intelligent ». La marque, grâce à ses compétences en matière d'innovation, continue chaque jour, à enrichir ses produits de spécialités technologiques performantes et modernes pour le consommateur de demain.

Le réseau de distribution progresse en France comme à l'étranger, il compte aujourd'hui

- 50 corners dans les grands magasins (Printemps / Galeries Lafayette)
- 1 200 détaillants multimarques français
- 1 500 points de vente à travers le monde (Japon, USA, Canada...)

Contacts :

Activa Capital :

- Michael Diehl 01.43.12.50.12
- Christophe Parier 01.43.12.50.12
- Benjamin Moreau 01.43.12.50.12

Bruno Saint Hilaire :

- Dominique de La Tournelle
- Valérie Lagté-Prion

Conseils :

Conseils financiers: Pricewaterhouse Coopers, Olivier Marion et Benoît Cambournac

Conseils stratégiques : Advancy, Laurence-Anne Parent et Stéphane Prats

Conseils juridiques : Denton Wilde Sapte, Emmanuel Vergnaud et Mickaël Lévi

CDC Entreprise : Marc Auburger et Pierre-Henri Besse